

Partenariats stratégiques 2020

Informations pratiques pour déposer une
candidature de partenariats d'échanges scolaires
(AC229)

Tables des matières

Les partenariats d'échanges scolaires	P.9
Comment utiliser le guide du programme 2020	P.11-13
Qui peut participer?	P.19
Priorités	P.22
Règles financières	P.25
Où trouver de l'inspiration?	P.35
Déposer une candidature	P.37
Critères d'attribution	P.44
Concevoir un projet d'échanges scolaires	P.51
eTwinning	P.57

L'équipe des Partenariats stratégiques – AC2

AEF-Europe

44, Boulevard Léopold II - 1080 Bruxelles

partenariat@aef-europe.be

TEL.02/542.62.74

Joëlle Majois (assistante)

Laetitia Ricklin (gestionnaire)

Donatienne de San (gestionnaire)

ERASMUS+ en Fédération Wallonie-Bruxelles



**Agence francophone pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie**

Gestionnaire de la partie éducation et formation
(éducation formelle)



Bureau International Jeunesse

Gestionnaire de la partie jeunesse et sport
(éducation non formelle)

Structure du programme ERASMUS+



Action-clé 1

Mobilité

Deadline 5/2/2020
mobilite@aef-europe.be

Action-clé 2

Partenariats stratégiques

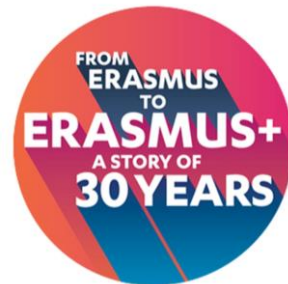
Deadline 24/3/2020
partenariat@aef-europe.be

Action-clé 3

Soutien à la réforme des politiques

Agence exécutive
«Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)

Nouvelle programmation 2021-2027

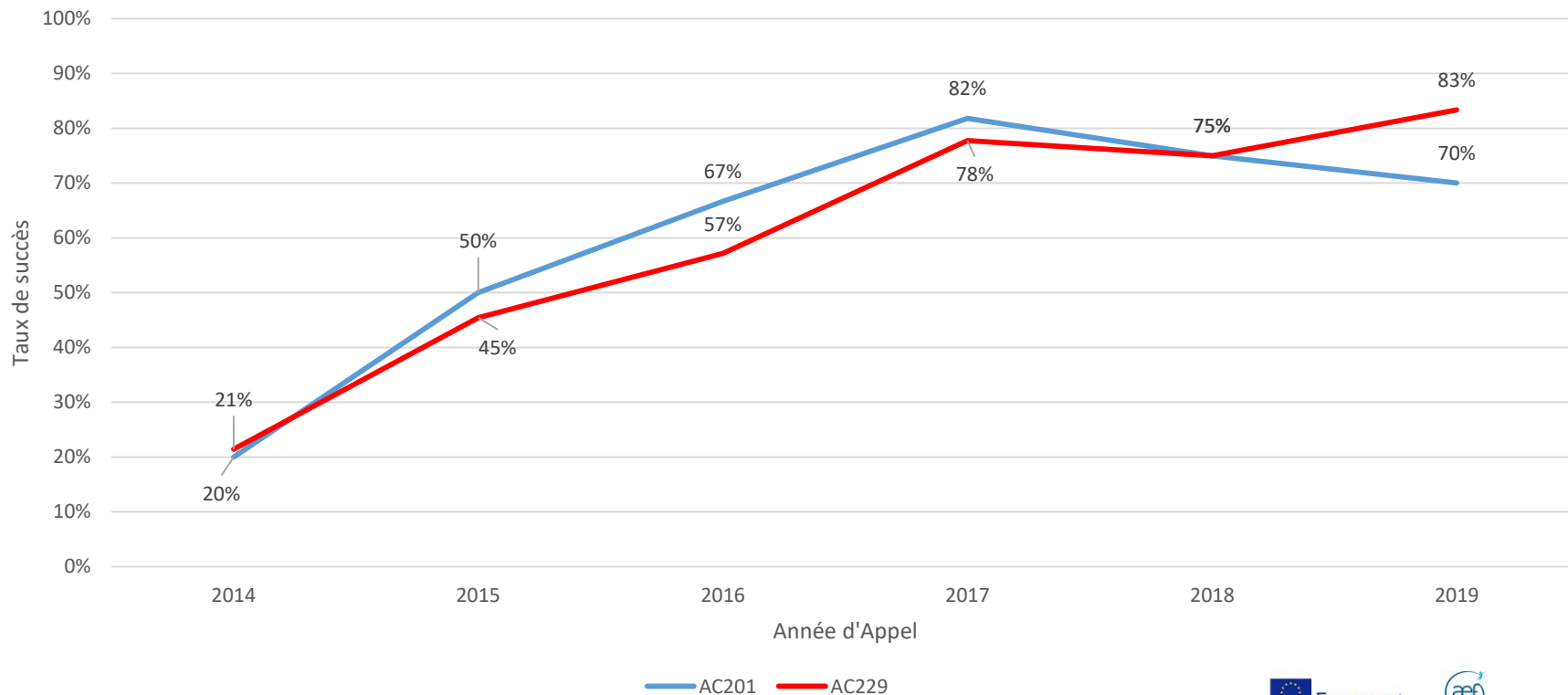


- Un budget augmenté
- Une attention portée aux personnes les moins favorisées
- De nouvelles mesures et actions pour accroître le nombre de participants



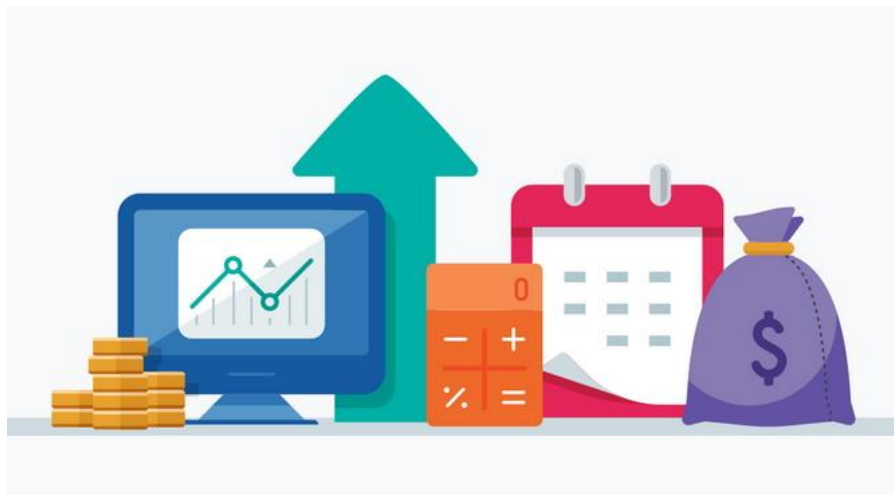
Taux de succès des candidatures par secteur de dépôt 2014 - 2019

Depuis 2014, le taux de succès dans le secteur scolaire évolue globalement positivement, avec un léger tassement depuis 2017 pour les projets déposés en AC201. Cette évolution positive s'explique par l'augmentation du budget européen disponible d'année en année et par les transferts de fonds venant de l'AC1 (Mobilité).



Budget prévisionnel en 2020 (Montants indicatifs)

Secteur scolaire (AC201 et AC229): 3.700.000 EUR





Action-clé 2

Les partenariats stratégiques

DOCUMENTS CLES

- **Guide du programme:**

https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/programme-guide_fr

- **Formulaire de candidature:**

<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-applications/screen/home>

Guide Erasmus+ 2020 en français – Infos pour l'AC2

Partie A	Qui peut participer?	P.24
Partie B	Priorités	P.108
	Critères généraux d'admissibilité	P.117
	Activités proposées	P.119
	Critères d'attribution	P.120
	Partenariats d'échanges scolaires (AC229)	P.122
	Règles de financement (coûts éligibles)	P.125
Partie C	Procédure à suivre pour déposer une candidature	P.272
	Critères d'exclusion	P.274
	Critères de sélection	P.278
	Conditions financières	P.279
	Soumission du formulaire de candidature	P.283
	Procédure d'évaluation	P.284
	Approbation de la candidature (convention, montants, rapports,...)	P.285

Guide Erasmus+ 2020

Annexe I	Coopération intersectorielle	P.322
	Types d'activité réalisables (description des activités de mobilité)	P.328
	Exemples de partenariats stratégiques	P.333
Annexe II	Diffusion et exploitation des résultats - Guide pratique pour les bénéficiaires	P.346
	Exigences en terme de diffusion et d'exploitation	P.351
	Plateforme des résultats des projets Erasmus+	P.352
Annexe III	Glossaire	P.353
Annexe IV	Références utiles et coordonnées	P.365

Dans quel secteur postuler?

AC201 – Enseignement scolaire

AC202 – Formation professionnelle

AC203 – Enseignement supérieur

AC204 – Education des Adultes

AC229 – Enseignement scolaire

Partenariats d'échanges scolaires

Trois types de partenariats pour l'enseignement scolaire

Partenariat stratégique = projet de coopération au niveau européen entre organismes actifs dans le secteur de l'Éducation et de la Formation

AC229 Echanges scolaires

- ✓ Minimum 2 maximum 6 écoles (pays programme)
- ✓ Echanges sur un thème, des enjeux pédagogiques ou des réalisations communes
- ✓ Projet de 12 à 36 mois
- ✓ Budget: 16.500 EUR/an/école
- ✓ 1 Appel par an
- ✓ Qui peut participer? Ecoles uniquement

AC201 Echange de bonnes pratiques

- ✓ Minimum 3 organismes partenaires issus de 3 pays Programme différents
- ✓ Développer et renforcer des réseaux. Accroître la capacité des organisations à coopérer au niveau international. Partager et confronter des idées/pratiques/méthodes
- ✓ Projet de 12 à 36 mois
- ✓ Budget: 450.000 EUR max
- ✓ 1 Appel par an
- ✓ Qui peut participer? Tout organisme actif dans le domaine de l'éducation ou de la formation (public ou privé)

AC201 Innovation

- ✓ Minimum 3 organismes partenaires issus de 3 pays Programme différents
- ✓ Développer des productions innovantes
- ✓ Projet de 12 à 36 mois
- ✓ Budget: 450.000 EUR max
- ✓ 1 Appel par an
- ✓ Qui peut participer? Tout organisme actif dans le domaine de l'éducation ou de la formation (public ou privé)

Partenariats d'échanges scolaires – AC229

Une action **plus simple**, plus accessible et répondant mieux aux réalités des écoles:

- Candidature et budget simplifiés
- Echanges entre élèves et/ou enseignants sur un thème qui les intéresse
- Une seule candidature: l'établissement scolaire ayant soumis la demande est le coordinateur
- Accent mis sur les collaborations et l'utilisation d'**eTwinning**

LA NOTION DE « PROJET » :

A titre indicatif, le focus de l'échange scolaire peut porter sur:

Un thème commun *(large ou ciblé)*

Ex. : un sujet de société, un livre, le climat, les migrations, une période de l'Histoire, mouvement artistique, citoyenneté européenne, nouvelles technologies, une technique ou un métier, bien-être à l'école ...

Enjeux pédagogiques communs

Ex.: apprentissage des langues, intégration des élèves à besoins spécifiques, lutte contre le harcèlement, classes inversées, intégration des nouvelles technologies, accrochage scolaire, accueil des élèves primo-arrivants,...

Réalisations communes *(culturelles, techniques, pédagogiques, interactives...)*

Ex. : chansons, pièces de théâtre, expositions itinérantes, fresques artistiques, livres de recettes, histoires collaboratives, présentations conjointes de sa réalité (ma journée type/mon école/ma région), ressemblances/différences, mini-entreprise, lexiques, créations robotiques, journaux internationaux, manifestes, savoir-faire professionnels, vidéos, fiches pédagogiques, e-books, sites web interactifs, applications TIC, ...

Pour inspiration: une diversité de thématiques

- **Patrimoine culturel** : découverte réciproque des sites historiques, environnement local, arts et métiers, spécialités culinaires, etc.
- **Citoyenneté** : qu'est-ce qu'être citoyen (européen) ?, inclusion sociale, etc.
- **Art** : le cinéma, le théâtre, la chanson, la photographie, etc.
- **Lecture écriture** : journaux internationaux, bibliothèques, clubs de lecture, etc.
- **Langues et TIC** : apprentissages des langues, nouvelles technologies, etc.
- **Economie** : mini-entreprise internationale, eco-entreprises
- **Sciences et mathématiques** : apprendre les maths par le jeu, développement durable, protection de l'environnement, astronomie, etc.
- **Education aux médias** : esprit critique, analyse de l'information, fake news, etc.
- **Thématiques transversales** : implication des parents dans l'apprentissage, le rôle des émotions, différenciation, etc.

Focus des échanges :

UN THÈME ENJEUX PÉDAGOGIQUES RÉALISATIONS

- Doit répondre aux priorités du programme Erasmus
(guide du programme 2020 en FR p110)
- **La mobilité** n'est pas la finalité du projet mais sert le projet
- **Possibilité de proposer des Mobilités des élèves**
(notamment, les + de 14 ans peuvent réaliser une partie de leur année scolaire à l'étranger: séjours de 2 à 12 mois)
- Utilisé en **parallèle avec eTwinning**

Qui peut participer?

Pays programmes
uniquement

- 27 pays UE + 1 (en transition)
(BREXIT: le Royaume-Uni, encore pays programme en 2020)
- Norvège, Liechtenstein, Islande, FYROM (Macédoine), Turquie, Serbie



Minimum **2** partenaires de **2 pays programme** différents

Maximum **6** partenaires

Remarque: attention à l'équilibre géographique européen même si plusieurs écoles belges peuvent participer au même projet
Les candidatures peuvent être soumises en français ou en anglais

Quel est l'impact du Brexit sur mon projet?



Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020.
(Période de transition du 1er février au 31 décembre 2020).

Pour Erasmus +, cela signifie :

- pour l'appel à propositions **2020**, et pour les **projets financés en cours**:

le **Royaume-Uni** est considéré comme un **pays Programme** jusqu'à la clôture des projets.

Les **activités** organisées avec des partenaires britanniques dans le cadre d'un projet Erasmus+ financé sur la programmation 2014-2020 sont donc **éligibles**.

A partir de 2021: La participation du Royaume-Uni à la future programmation 2021-2027 dépendra de l'issue des négociations entre l'UE et le Royaume-Uni.

Lien utile mis à jour par la Commission européenne au sujet du **Brexit** :

https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about/brexit_fr



DURÉE DES PROJETS

- Entre 12 et 24 mois
- Entre 12 et 36 mois, uniquement si le partenariat prévoit des mobilités de longue durée

Caractéristiques :

- **Début** du projet entre 1^{er} septembre et 31 décembre 2020 ;
- La **durée** d'un projet ne peut jamais excéder 36 mois ;
- **Fin** des projets au plus tard le 31 août 2023.

Priorités de la Commission Européenne



Un projet AC229 doit répondre à au moins une priorité

- Priorité horizontale = commune à tous les secteurs
- Priorité du secteur de l'enseignement scolaire

Remarque: plusieurs priorités peuvent être sélectionnées

Priorités horizontales

- Acquisition et développement des compétences clés et de base
- Transparence et reconnaissance des compétences et des certifications
- Soutien aux éducateurs, animateurs socio-éducatifs, responsables pédagogiques
- Inclusion sociale
- Engagement civique
- Objectifs environnementaux et climatiques
- Pratiques innovantes à l'ère du numérique
- Investissement durable
- Valeurs éducative et sociale du Patrimoine culturel européen

Priorités sectorielles

Enseignement scolaire – page 112 du guide 2020 en français

- Renforcer le développement des compétences clés
- Renforcer le profil des métiers de l'enseignement
- Promouvoir une approche cohérente de l'enseignement des langues
- Accroître les niveaux de réussite et l'intérêt pour les sciences, technologies, mathématiques et ingénierie
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Développer des systèmes d'éducation et d'accueil des jeunes enfants
- Renforcer la capacité à promouvoir la reconnaissance des périodes d'apprentissage à l'étranger
- Mettre en place des systèmes d'assurance qualité solides

Les règles financières

Règles générales de financement – page 125 du guide en français

- Le **budget prévisionnel** est à établir au stade de la candidature ;
- Subvention = contribution! Il s'agit d'un **co-financement** qui n'est pas destiné à couvrir les dépenses de l'ensemble du projet ;
- Seules les dépenses **prévues** dans le projet sont éligibles ;
- Pour rappel, la subvention maximale (hors coûts exceptionnels et besoins spécifiques) pour les PES est de **16.500 €** par an et par école (pour l'ensemble du partenariat)
- Chaque école signe une convention avec sa propre Agence nationale et perçoit sa propre subvention

Types de coût	Forfaits	Montants maximum
Gestion et mise en œuvre du projet	500€/mois coordinateur 250€/mois partenaires	Max 2.750€/mois
Coûts exceptionnels (achat biens et services)	75% des frais éligibles	Max 50.000€/projet
Soutien des besoins spécifiques	100% des frais éligibles	Motivation dans la candidature
Frais de voyage	Entre 20€ et 1500€/participant selon la distance (entre 10 et >8000km)	Coût unitaire
Soutien individuel (frais de séjour)	Voir guide selon le type d'activité de mobilité	Taux journalier
Soutien linguistique (projets entre 2 et 12 mois)	150€/participant	Motivation dans la candidature
Coûts exceptionnels (frais de voyage élevés)	80% des frais éligibles (voir conditions)	Motivation dans la candidature

Gestion et mise en œuvre

Coordinateur : 500€/mois	Max 2.750€/mois
Partenaire : 250€/mois	

Dépenses couvertes:

- Participation aux différents frais liés à la gestion du projet
- Information, promotion et diffusion (brochures, prospectus, ...)
- Supports, outils, méthodes de formation à petite échelle
- Financement des activités dans le cadre du projet

Coûts spécifiques

Coûts exceptionnels (Achat biens et services)	75% des frais éligibles	Max 50.000€/projet
--	--------------------------------	-------------------------------

Dépenses couvertes:

Achat de services (sous-traitance) et/ou de certains équipements non usuels
(→ Poste de Gestion et mise en œuvre)

- Démontrer leur caractère indispensable
- La sous traitance doit concerner des services qui ne peuvent être fournis directement par le participant pour des raisons justifiées (site Internet, coûts de traduction,...)
- Demande de devis possible pour justifier la demande budgétaire

Coûts spécifiques

Soutien des besoins spécifiques	100% des frais éligibles	Motivation dans la candidature
--	---------------------------------	---------------------------------------

Dépenses couvertes:

Coûts additionnels concernant les participants à besoins spécifiques ayant un handicap

- Sur base des frais réels
- Piste budgétaire qui peut s'ouvrir même après la signature de la convention (grâce aux transferts)

Activités d'étude/d'apprentissage/d'enseignement

Frais de voyage	Entre 20€ et 1500€/participant selon la distance (entre 10 et >8000km)	Coût unitaire
Frais de séjour	Voir guide selon la durée et le type d'activité de mobilité	Taux journalier
Soutien linguistique	150€/participant (activité entre 2 mois et 12 mois)	Motivation dans la candidature

Dépenses couvertes: Participation aux frais de voyage et de séjour

- Justifier le caractère nécessaire pour atteindre les objectifs et résultats du projet
- #réunion transnationale
- Calculateur de distance
- Lien formel nécessaire entre participant (apprenant ou staff) et l'une des organisations partenaires

Activités d'étude/d'apprentissage/d'enseignement

Coûts exceptionnels (frais de voyage élevés)	80% des frais éligibles	Motivation dans la candidature
---	--------------------------------	---------------------------------------

Dépenses couvertes:

Frais de voyage élevés, en raison de l'éloignement géographique ou dans l'objectif de réduire son empreinte énergétique (moyens de transport moins polluants).

- Justifier en décrivant brièvement l'itinéraire prévu et les raisons de ces frais exceptionnellement élevés
- Remplace la subvention standard pour les frais de voyage
- Si le projet est sélectionné: apporter la preuve que les forfaits standards ne couvrent pas au moins 70% des coûts réels

Activités d'étude/d'apprentissage/d'enseignement

Coûts exceptionnels (frais de voyage élevés)	80% des frais éligibles	Motivation dans la candidature
---	-------------------------	--------------------------------

 VOTRE VOL ALLER STANDARD Bruxelles > Fort-de-France Départ : Dim. 24 févr. 2019 à 08h17 Arrivée : Dim. 24 févr. 2019 à 17h00 Correspondance(s) : Paris	 VOTRE VOL RETOUR STANDARD Fort-de-France > Bruxelles Départ : Jeu. 28 févr. 2019 à 19h10 Arrivée : Ven. 1 mars 2019 à 15h11 Correspondance(s) : Paris	Passagers  1 Durée  6 j	TOTAL TTC 1 152,56 €
---	---	--	--------------------------------

Exemple : si une activité se déroule en Martinique (env. 7000km), la règle prévoit 820€ par participant. 70% du montant ci-dessus = 806 € donc pas le droit à des coûts exceptionnels pour frais de voyage élevés

Activités d'étude/d'apprentissage/d'enseignement

Quoi?	Pour qui?	Combien de temps?
Evènements conjoints de formation du personnel de courte durée	Enseignants, formateurs, personnel administratif et éducatif	De 3 jours à 2 mois
Echanges de groupes d'élèves de courte durée	Apprentis et élèves régulièrement inscrits, personnel accompagnant	De 3 jours à 2 mois
Missions d'enseignement ou de formation de longue durée	Personnel enseignant, formateur, staff administratif	De 2 à 12 mois
Mobilité d'étude de longue durée	Elèves de plus de 14 ans régulièrement inscrits dans un établissement scolaire	De 2 à 12 mois

S'INSPIRER

- Bonnes pratiques Erasmus+ en FWB www.erasmusplus-fr.be
- Liste des projets sélectionnés en Fédération Wallonie-Bruxelles www.erasmusplus-fr.be
- Plateforme de diffusion des résultats Erasmus+ <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>
- www.schooleducationgateway.eu
- Inscrivez-vous à notre [newsletter](http://www.erasmusplus-fr.be/inscription-a-la-newsletter/)
(<http://www.erasmusplus-fr.be/inscription-a-la-newsletter/>)
- Suivez-nous sur les réseaux sociaux
[Facebook](#) [Twitter](#) [Instagram](#)





Déposer une candidature

Dates importantes

Date limite de dépôt des candidatures	24 mars 2020 à midi (12h - heure de Bruxelles)
Analyse d'éligibilité	Avril
Evaluation	Mai
Annonce des résultats	Juillet
Contractualisation	Août – Septembre
Démarrage des projets	Entre 1 ^{er} septembre 2020 et le 31 décembre 2020

Premières étapes

1. Créer un compte EU login pour toutes les personnes de contact = accès aux outils de la Commission <https://webgate.ec.europa.eu/>
2. Inscrire les organismes participants (code OID)
<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/organisation-registration/screen/home>
3. Vérifier les critères du Programme et les conditions financières dans le guide du programme
4. Prendre connaissance du formulaire de candidature et le remplir le plus tôt possible

Code PIC remplacé



Chaque organisme participant au programme Erasmus+ doit posséder un code OID
ex: **E10171746**

Le code OID (ancien code PIC) est généré sur l'Organisation Registration System (ORS)
<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/organisation-registration/screen/home>

Comment puis-je connaître mon code OID ?

J'ai déjà participé à un projet Erasmus+



Se connecter à ORS via le même compte EU Login que vous utilisiez pour accéder au code PIC. Cliquer sur 'Expand advanced search' pour trouver son nouveau code



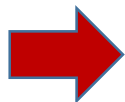
Se connecter à ORS et créer un code OID

Formulaire de candidature

Formulaire WEB E-FORM

- Disponible dans l'onglet « Formulaires » du site Internet de l'AEF-Europe et sur le site de la Commission:
<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-applications/>
- A compléter conjointement avec les partenaires
- A rédiger dans la langue du partenariat (FR-EN)
- Prévoir le temps pour remplir le formulaire avec vos partenaires!
- **Seul le coordinateur soumet la candidature à son Agence Nationale:
pas de soumissions multiples**

Le formulaire de candidature



Lien vers le formulaire Erasmus+

<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-applications/screen/home>

- Enseignement scolaire (AC201)
- **Enseignement scolaire – « Partenariats d'échanges scolaires » (AC229)**

Annexe obligatoire: déclaration sur l'honneur signée par le représentant légal (disponible dans le formulaire de candidature)

- Si utile: modèles du formulaire en format PDF (pour avoir la liste des questions hors connexion)
https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/erasmus-school-exchange-partnerships-model-application-form-2020_en

Le formulaire de candidature

Date limite de dépôt des candidatures:

24 mars 2020 à midi
(12h - heure de Bruxelles)



Toute application soumise après ce délai sera **inéligible**
Il est recommandé de soumettre avant le vendredi 20 mars

Critères d'attribution

Evaluation des candidatures – critères d’attribution

Les projets sont évalués par deux experts indépendants sur base de 4 critères:

Critères	Points
Pertinence	30
Qualité de la conception et mise en œuvre	20
Qualité de l’équipe et modalités de coopération	20
Impact et diffusion	30
TOTAL	100

Seuil de qualité: le total doit être $>$ ou $=$ à 60/100

Chaque critère doit recevoir plus que la moitié des points



Pertinence du projet

- Pertinence par rapport aux priorités du programme et de l'action
- Identification et analyse des besoins
- Définition d'objectifs clairs, pertinents et réalisables et qui répondent aux besoins identifiés
- La valeur-ajoutée au niveau européen

Qualité de la conception et mise en œuvre

- Clarté, qualité du programme de travail et des différentes phases du projet
- Cohérence entre les objectifs et les activités proposées
- Pertinence des mesures de contrôle qualité (suivi des activités et qualité des résultats)
- Rapport qualité-prix de la proposition
- Utilisation générale d'eTwinning

Qualité de l'équipe du projet et modalités de coopération

- Complémentarité et cohérence entre les partenaires
- Tâches et responsabilités réparties équitablement
- Mécanismes effectifs pour la coordination et la communication
- Implication d'écoles eTwinning

Impact et diffusion

- Potentiel d'impact sur les participants et au-delà
- Qualité des mesures d'évaluation de l'impact
- Qualité du plan de dissémination
- Le cas échéant, mise à disposition gratuite des résultats tangibles

Principe de proportionnalité

Lors de l'évaluation, et pour chaque critère, le **principe de proportionnalité** est pris en compte en fonction de :

- L'ambition et la nature du projet ;
- L'ampleur des activités ;
- La taille de l'institution ;
- L'expérience des partenaires ;
- Les capacités et ressources des partenaires ;
- La demande budgétaire.



Concevoir un projet d'échanges scolaires

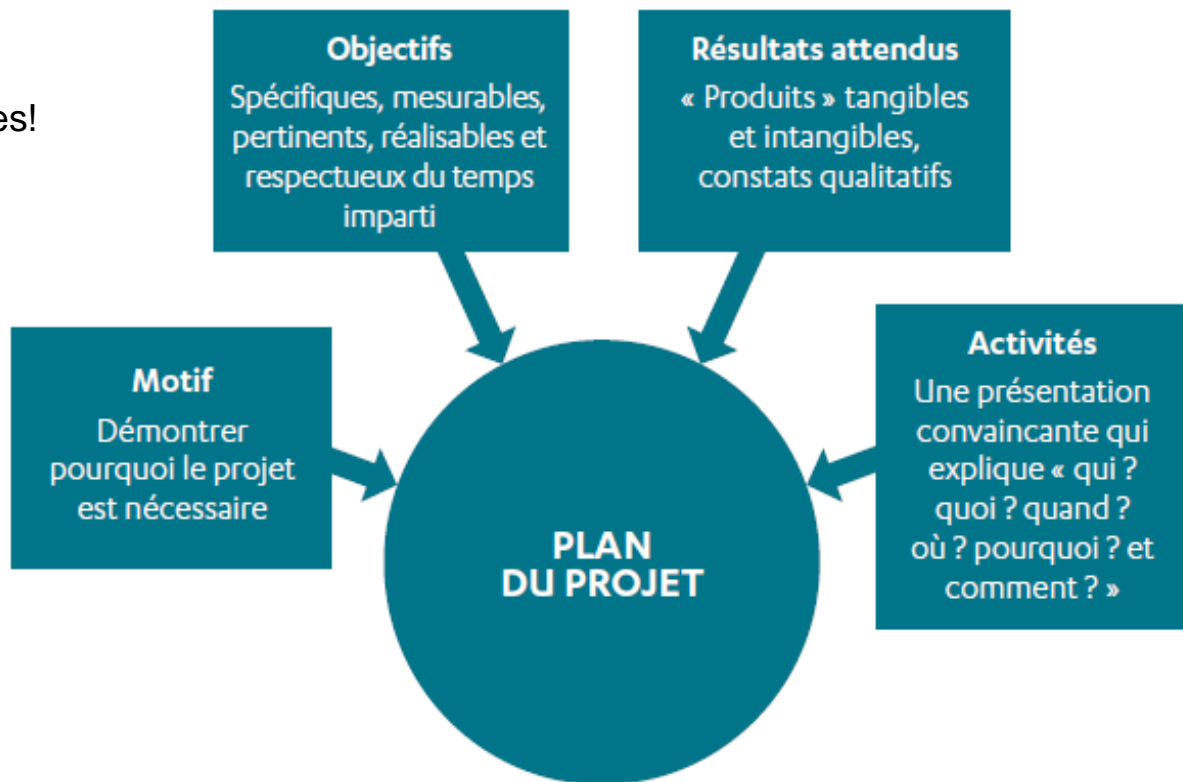
Guide pratique pour les chefs d'établissements scolaires



Disponible sur notre site internet dans la section « [Formulaires](#) »

Structurer votre projet

Priorités
européennes!



Structurer votre projet – 6 questions simples

- 1.** **Quel est le but de votre projet ? Pourquoi ?**
Définissez clairement le but principal de votre projet et expliquez pourquoi ce projet est nécessaire.
- 2.** **Qui est responsable ?**
Précisez les rôles et les responsabilités spécifiques au sein de votre organisation ainsi que de vos partenaires pour organiser et exécuter le projet.
- 3.** **Qui participera ?**
Qui est éligible pour participer aux activités de votre projet et quels sont vos critères de sélection ?
- 4.** **Que va-t-il se passer ?**
Tentez de détailler le contenu de vos activités (cours de formation, stage d'observation, etc.) de manière aussi complète que possible.
- 5.** **Où/quand les activités auront-elles lieu ?**
Définissez le calendrier et le lieu spécifiques des activités de votre projet.
- 6.** **Comment ?**
Comment vos activités vont-elles contribuer à atteindre l'objectif spécifique de votre projet ?

Trouver des partenaires

Étape 1 : Contactez des partenaires avec lesquels vous avez déjà travaillé

Étape 2 : Laissez vos anciens partenaires vous en suggérer de nouveaux

Étape 3 : Postez votre idée sur eTwinning et attendez que des enseignants vous contactent

Étape 4 : Demandez aux assistants en langues étrangères de votre établissement de vous fournir des contacts dans leur ancien établissement

Étape 5 (et la plus utile) : Assistez à des réunions ou à des sessions d'information organisées par les agences nationales (dans votre pays ou à l'étranger) pour prendre contact avec d'autres enseignants intéressés par une coopération internationale.

Étape 6 : Recherchez sur internet des établissements scolaires qui conviennent

Les éléments indispensables d'une bonne candidature

- Des activités et objectifs de projet qui répondent aux **priorités européennes**.
- Des **critères d'attribution** traités clairement.
- Une procédure juste et transparente de recrutement et de **sélection des participants**.
- Un dispositif assurant la **sécurité des participants** aux activités de mobilité
- Des **rôles et des responsabilités** bien spécifiés et qui démontrent une répartition équitable des responsabilités dans le partenariat.
- De solides stratégies **d'évaluation**, de **diffusion** et **d'exploitation des résultats** du projet.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux





MERCI!

pour votre attention

The word 'MERCI!' is rendered in large, bold, multi-colored letters. The 'M' is blue, the 'E' is purple, the 'R' is orange, the 'C' is green, and the 'I' is yellow. The exclamation point is teal. A dashed blue line starts from the left, loops around the 'M', and points towards a paper airplane flying upwards and to the right. A series of grey stars forms an arc above the 'I' and exclamation point.

OUTILS:

Fiche pré-projet

Cadre logique

outils de planification

FICHE PRE-PROJET - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Type de projet
- Secteur auquel s'adresse **prioritairement** le projet
- Priorité(s) Erasmus+ au(x)quelle(s) le projet s'adresse
- Thème(s) du projet
- Nombre de partenaires prévus
- Profils des partenaires

Référez-vous aux priorités décrites dans le Guide du Programme

DÉVELOPPEMENT DU PROJET : VOS OBJECTIFS ⁽¹⁾

- *Analyser la **situation actuelle***

Quelle sont les problématiques/les besoins auxquels font face les organismes souhaitant entreprendre le projet ? À quoi le projet contribue-t-il ?

- *Analyser la **situation souhaitée**:*

Quelle serait la situation future idéale ?

- *Identifier la **stratégie***

Quelle est la spécificité de votre projet ?

Quelle est la stratégie/méthodologie identifiée pour améliorer la situation ? Celle-ci doit être pertinente, faisable et pérenne.

DÉVELOPPEMENT DU PROJET (2)

- *Identifier les **acteurs***

Quelle est l'expertise spécifique au projet apportée par les partenaires potentiels ?

Qui sont les personnes/groupes/organismes qui bénéficieront des résultats du projet ?

- *Identifier les **risques***

Quels sont les difficultés (internes ou externes) susceptibles d'entraver la mise en œuvre du projet ?

- ***Dimension européenne***

Quelle est la plus-value de travailler la thématique avec des partenaires européens plutôt qu'au niveau local/national ?

FICHE PRE-PROJET

Attention au secteur de dépôt AC229 si échanges scolaires (ou sinon AC201 ou en AC1 si mobilité enseignants/personnel uniquement)

Décrire le contexte (atouts et faiblesses)

Définir les sujets traités, le(s) public(s) ciblé(s) directement/indirectement (élèves, professeurs, artistes); proportion filles/garçons, âge

Exemples de commentaires de l'AEF:

Bien lire ce PPT et le guide du programme!

Les besoins, objectifs et la valeur ajoutée des partenaires sont-ils identifiés?

Définir en quoi ce projet serait en adéquation avec les objectifs horizontaux et par secteur pour les professeurs, élèves, ONG, employeurs, etc.

LA MATRICE CADRE LOGIQUE (MCL)

- Méthode d'examen, de suivi et d'évaluation de projet.
- Outil de visualisation du projet à un moment donné.

Permet de cibler sur les objectifs la planification, l'analyse, l'appréciation, le suivi et l'évaluation de projets et de programmes.

Sert à effectuer un analyse logique et à réfléchir de façon structurée lors de la planification d'un projet

Donne une structure et sert de support au dialogue entre les différents acteurs d'un projet.

Permet de donner un cadre aux différents éléments d'un processus évolutif

Sert à créer participation/responsabilité/ propriété.

Concevoir son projet – Cadre logique

- **Objectif Global:** Finalité à long terme dans laquelle le projet n'est qu'un élément parmi d'autres (ex. **une priorité du programme**, lutter contre les discriminations à l'école)
- **Objectif Spécifique:** l'objectif opérationnel du projet (intégrer les enfants issus de l'immigration récente dans l'école)
- **Résultats:** ils permettent de vérifier la réalisation de l'objectif spécifique (ex. une production conjointe entre élèves, un blog, un guide, une recette)
- **Activités:** Actions à entreprendre pour atteindre les résultats (ex. mobilité, événements de sensibilisation sur un thème, préparation d'une exposition avec les élèves, activité cuisine autour de l'élaboration d'une recette)

Concevoir son projet – Cadre logique

Description	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global Objectif auquel le projet contribue			
Objectif spécifique Objectif que le projet souhaite atteindre	Aide à répondre à la question: comment saurons-nous si l'objectif spécifique a été atteint?	Source d'information et méthode de collecte des données (y compris quand et à quelle fréquence)	Hypothèses (hors du contrôle de la gestion du projet) susceptibles d'exercer un impact sur la réalisation de l'objectif
Résultats attendus Les résultats directs du projet qui sont « sous contrôle » de la gestion du projet	Aide à répondre à la question: comment saurons-nous si les résultats ont été atteints? (quantité, qualité et temps)	Source d'information et méthode de collecte des données (y compris quand et à quelle fréquence)	Hypothèses (hors du contrôle de la gestion du projet) susceptibles d'exercer un impact sur la réalisation des résultats
Activités Les tâches qui doivent être effectuées pour atteindre les résultats attendus	Réalisation du plan de travail	Budget consommé	Hypothèses (hors du contrôle de la gestion du projet) susceptibles d'exercer un impact sur la réalisation des activités

EXEMPLE	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses (conditions préalables)
Objectif Global	Réduire les taux d'échec scolaire de la petite enfance grâce à une nouvelle méthode de travail	Les Statistiques baissent de 10%	Statistiques	
Objectif Spécifique	La C/S est efficace	Le nombre de personnes au courant et actives dans le projet augmente de 20% chaque année	Les communiqués de presse, articles, interview, circulaire, sondage sur la connaissance du projet, etc.	Une volonté politique forte et du personnel administratif compétent
Résultats	1. Tous les acteurs concernés sont sensibilisés et au fait	La communication a été ciblée et a utilisé les canaux adéquats	Idem.	Les acteurs sont ouverts et critiques par rapport à leur rôle à jouer
	2. Les représentations culturelles évoluent	Les sondages sur le redoublement ou sur la façon d'évaluer montrent un changement de mentalité	Sondages	Idem.
	3. De nouvelles initiatives naissent	Les recensements sur ce type d'initiative montrent une augmentation	Recensements	Un cadre législatif souple et une volonté politique forte
Activités		Moyens	Coût	
	1.1 Envoi de newsletter ciblées sur le sujet et promouvant les initiatives existantes	Membre du personnel du Ministère	Part du salaire	Expertise et compétence du membre du personnel en question
	1.2 Envoi circulaire pour créer une obligation légale de sensibiliser les familles à ce type de pédagogie en chaque début d'année	Mise au point circulaire Les directions d'écoles doivent le mentionner dans leur « rapport final » → audit	Part du salaire	Participation des directions d'écoles
	2.1 Mise en avant des recherches	Envoi magazine spécialisé dans école Organisation Conférences (à développer)	2000€ 5000€	Qualité des recherches probantes
	2.2 Projet Test pour démontrer leur efficacité	Experts Vérification	10.000€	Trouver des écoles volontaires

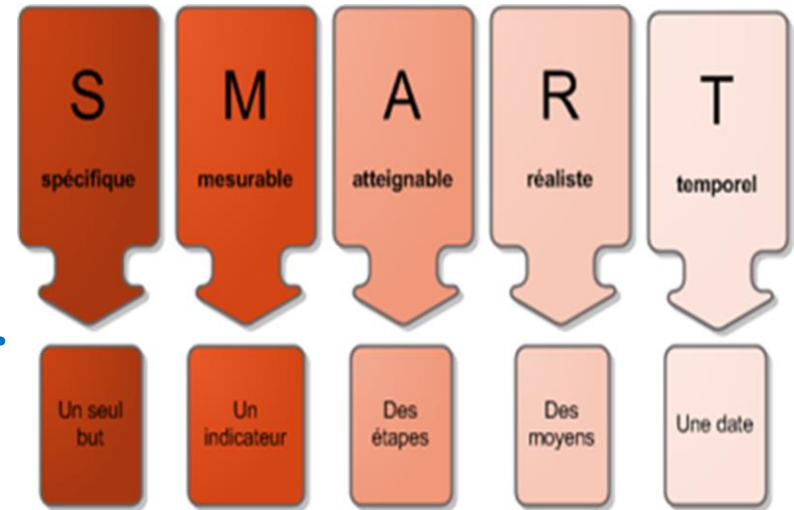
Sélectionner sa stratégie/son objectif spécifique

- → Choisir LA stratégie LA plus appropriée au regard de critères de Pertinence, Faisabilité et Pérennité

- **Pourquoi?**

- → Impossible de résoudre tous les problèmes à la fois
- → Centrer le projet sur une priorité commune et compréhensible de tous

- → Les Objectifs doivent être SMART



Planifier: le Diagramme de GANTT

- Pour évaluer le temps, on détermine une hypothèse haute et basse et on s'aide d'outils graphique

	Janvier	Février	Mars	Avril
Envoi Newsletter	_____			
Envoi circulaire		_____		
Mise en avant des recherches	_____			
Projet Test			_____	

Planifier

- Coupler son cadre logique avec la planification

Logique d'intervention	Responsabilité				Planning					Budget		Evaluation		Risques
	Nom1	Nom2	Nom3	Nom4	Mois 1	M2	M3	M4	M5	Moyens	Coût	Indicateurs	Source de Vérification	Hypothèses et risques
Objectif Général					Outil: Diagramme de GANTT									
Obj. spécifique														
Résultats														
Activités														